

Présentation

L'objectif de la journée d'études organisée par **l'Association des Juristes du Numérique** est de préciser les questionnements juridiques sur les liens entre le numérique et le terrorisme, forme violente de criminalité, objet de droit et enjeu fondamental de notre société. Si le terrorisme n'est pas un phénomène nouveau et s'il a pris des formes variées dans le temps, il s'ancre aujourd'hui dans un environnement marqué par les technologies numériques. L'internet va, par exemple, permettre de diffuser un discours de propagande, en particulier sur les réseaux sociaux, et d'appeler les jeunes à quitter la France pour rejoindre les foyers de guerre. Mais peut-on pour autant parler de radicalisation en ligne ?

Le numérique est, par ailleurs, omniprésent dans les modèles organisationnels des entreprises et administrations, aussi des attaques de systèmes d'informations peuvent-elles fortement désorganiser la vie économique et sociale et s'avérer particulièrement menaçantes. Comment peut-on anticiper ces risques ? Quelles exigences légales sont-elles imposées aux organismes d'importance vitale (OIV) ? Comment peut-on se servir d'outils numériques pour se prémunir des menaces terroristes et organiser une résilience ?

Enfin, la réponse pénale au terrorisme consistant à l'heure actuelle en la proclamation de l'état d'urgence et la multiplication de lois de lutte contre le terrorisme portant atteinte aux libertés fondamentales est-elle adaptée ? Egalement, les règles procédurales et probatoires sont-elles suffisamment efficaces pour aider le travail des enquêteurs et permettre de rendre la justice ? Autant de questions sur lesquelles débattront des académiques (Juristes, Politistes et sociologues (UT1, UT2J, ENAC, EHESS)), des représentants d'entreprises (Airbus, Air France), des décideurs politiques (Mairie), ainsi que des Gendarmes (NTech), Magistrats et Avocats.

En partenariat avec **l'IRDEIC** (Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé), la **Faculté de droit de l'Université Toulouse Capitole** et **l'Association des Juristes du Numérique**.

COLLOQUE



LE NUMERIQUE

ATOUT OU FAIBLESSE DANS LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME?

Amphithéâtre Guy Isaac
Université Toulouse 1 Capitole

Journée d'étude du Master 2 Droit et Numérique
Association des Juristes du Numérique
Direction scientifique de Céline Castets-Renard

En partenariat avec :



Programme

8h30. Accueil des participants

8h45. **Mots introductifs** par **Hugues KENFACK**, Doyen de la Faculté de droit, UT1, L'Association du M2 Droit du Numérique, **Céline CASTETS-RENARD**, **Yves DUTHEN** et **Jessica EYNARD**, responsables du M2

Introduction avec le **Major Fabrice CRASNIER**, Commandant de la Division Analyse Criminelle et Cybercriminalité

9h-10h30. Table ronde 1 : Contexte social, législatif et opérationnel de la lutte contre le terrorisme

Céline CASTETS-RENARD, Professeur en droit privé, UT1C

Maurice GRIPONNE, DGSJ (à confirmer)

Lieutenant Colonel Laurent LEBERON, officier du renseignement au sein de la région Midi-Pyrénées et **Colonel Olivier BRISSET**, en charge de la police judiciaire de la région Midi-Pyrénées

Yves JUSSOT, ANSSI, référent régional Occitanie

Bilel BENBOUZID, Maître de conférences en sociologie, Université Paris Est, LISIS

Débats animés par Yves DUTHEN : 10h30-10h45

Pause café : 10h45-11h

11h-12h30. Table ronde 2 : « radicalisation en ligne et hors ligne » : quelles réalités et réponses sociales et juridiques ?

Jérôme FERRET, MCF-HDR en sociologie, UT1C, directeur adjoint MSH-T, EHESS CADIS

Séraphin ALAVA, Professeur en sciences de l'éducation, UT2J

Pascal MARCHAND, Professeur en sciences de l'information et de la communication, UT2J

Nathalie PATON, docteur en sociologie, EHESS CADIS, coordonnatrice du projet européen "Dialogue About Radicalisation and Equality" (DARE)

Pierre CASAOS, Rectorat Formation

Marie-Hélène GOZZI, MCF-HDR en droit privé et sciences criminelles, UT1C

Débats animés par Yves DUTHEN : 12h30-12h45

12h45-14h : déjeuner libre

14h-15h30. Table ronde 3 : le numérique et les menaces terroristes dirigées contre le transport aérien

Matthieu GUALINO, ENAC

Fabien DAVEZE, Head of Aircraft Security, Protection, Airbus

Patrick BLELLY, Commandant de bord, Air France, RCC LRMP

Magalie TROADEC, directrice du centre de formation à la sûreté de l'OACI à l'ENAC

Philippe BRESSON, directeur de Logyx

Débats animés par Yves DUTHEN : 15h30-15h45

15h45-17h15. Table ronde 4 : les enquêtes, la preuve numérique et la procédure pénale dans la prévention et la lutte contre le terrorisme

Paul CAZALBOU, MCF en droit privé, UT1C

Adjudant chef Stéphane TONELLI, Chef du groupe Cybercrime (NTECH), Section de Recherches de Toulouse

Maître Alexandrine PANTZ, avocat, Barreau de Toulouse, cabinet Pantz

Jean-Michel PELTIER, Procureur-adjoint de Toulouse

Débats animés par Yves DUTHEN : 17h15-17h30

17h30 –Conclusion

Jessica EYNARD, Maître de conférences en droit privé, UT1C-IUT Rodez

Renseignements et inscriptions :

Gaelle Le Merer : 05 61 12 87 34

irdeic@ut-capitole.fr

Inscription obligatoire <http://irdeic.ut-capitole.fr>

Colloque ouvert à la formation continue des avocats

Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne 31042 Toulouse

